



Dette avant mariage payée par la communauté

Par **fasol01**, le **05/08/2009** à **09:03**

Bonjour,

Bonjour

Me suis mariée avec un homme qui a une dette avant mariage, on a vendu notre maison et la communauté va rembourser son crédit, avec l'argent de la vente, et on va acheter une autre avec ce qui restera

En cas de divorce puis-je réclamer la somme payée ?

Et en cas de décès de sa part? (comptant qu'il a 3 enfants d'un premier mariage)? que deviendra cette somme payée par la communauté?

D'avance merci pour votre aide